

## Avis d'Appel d'offres (AA0)

**AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS(ANRMP)**

**Appel d'Offres N°T 106/2018 relatif à la fourniture et l'installation d'ascenseurs au nouveau siège de l'ANRMP**

1. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a obtenu dans le cadre de son budget 2018, chapitre 221 « Construction d'exploitation », article 2213 « Bâtiment à usage administratif » des fonds, afin de financer *la fourniture et l'installation d'ascenseurs au nouveau siège de l'ANRMP*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché *de l'appel d'offres N°T 106/2018*.
2. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser *la fourniture et l'installation d'ascenseurs au nouveau siège de l'ANRMP*; *sans prise en compte de variantes*.

Les marchés seront passés sur **prix global et forfaitaire**.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront exécutés en un **(01) lot unique**.

LOT (S)	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI.
<b>LOT UNIQUE</b>	<b><i>FOURNITURE ET INSTALLATION D'ASCENSEURS AU NOUVEAU SIEGE DE L'ANRMP</i></b>	3 mois

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviéra III, Rue du Lycée Français.

Personne à contacter : *Monsieur* NOMEL Gnage François

Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**

Téléphone/Cellulaire : **(225) 22 40 00 40, / 05 30 02 40**

Adresse électronique : [www.anrmp.ci](http://www.anrmp.ci) / [f.nomel@anrmp.ci](mailto:f.nomel@anrmp.ci)

de 07h30mn-12h30mn et 13h30mn-16h30mn temps universel, les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - la conformité aux clauses administratives et juridiques (cautionnement et Registre de Commerce et du Crédit Mobilier) ;
  - la capacité technique et financière ;
  - la conformité technique du matériel.

**Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres et les critères d'évaluation et de qualification du dossier pour les informations détaillées.**

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après :

Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviéra III, Rue du Lycée Français **25 BP 589 Abidjan 25**, **(225) 22 40 00 40/22 40 00 44** de 07h30mn-12h30mn et 13h30mn-16h30mn temps universel, les jours ouvrables contre un paiement forfaitaire et non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**. La méthode de paiement sera **en espèce**. Le document d'Appel d'offres sera adressé par remise à la main contre une décharge.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français 25 BP 589 Abidjan 25, Tél : (225) 22 40 00 40 ; Fax : (225) 22 40 00 44 au plus tard le 20/04/2018 à 9 heures 30 minutes temps universel.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

**Salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français 25 BP 589 Abidjan 25, Tél : (225) 22 40 00 40 ; Fax : (225) 22 40 00 44 le 20/04/2018 à 10 heures 00 minute.**

8. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire par lot établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, définit comme suit :

***Lot unique- fourniture et installation d'ascenseurs au nouveau siège de l'ANRMP : un montant de deux millions (2 000 000) FCFA***

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français.

Personne à contacter : *Monsieur* NOMEL Gnagne François

Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**

Téléphone/Cellulaire : **(225) 22 40 00 40, / 05 30 02 40**

Adresse électronique : [www.anrmp.ci](http://www.anrmp.ci) / [f.nomel@anrmp.ci](mailto:f.nomel@anrmp.ci)

de 07h30mn-12h30mn et 13h30mn-16h30mn temps universel, les jours ouvrables.

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux impôts, droits, taxes, redevances, et cotisations aux frais des titulaires.

Ainsi qu'aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des titulaires.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N ° 2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le Décret N° 2009-259 du 06 août 2009 portant Code des Marchés Publics tel que modifié par le Décret N° 2014-306 du 27 mai 2014.